



Vo pour être amené à la délibération amenant les
dépositions du PLUi
Le Préfet
Jean-Charles THOMAS

4.1. Documents graphiques

Buire PLAN DE ZONAGE Territoire au 1/6500ème

PLUi arrêté le 18/03/2025 PLUi approuvé le



Légende

Informations

- Communes
- Bassins
- Cours d'eau
- Chemins inscrits au PDIPR
- Axe vert de Thiérache
- Bâtiments d'élevage classés

Zonage

- UA : Zone urbaine_ centre bourg _ Tissu ancien dense
- UB : Zone urbaine _ Habitat pavillonnaire et collectif diffus
- UE : Zone urbaine réservée aux équipements
- UI : Zone urbaine à vocation d'activités économiques
- A : Zone agricole
- N : Zone naturelle

Éléments du paysage protégés au titre de l'article L151-23 du CU

- Boisements
- Haies
- Jardins
- *** Éléments paysagers ponctuels
- Protection des abords des cours d'eau
- Mares_Etangs

Éléments du patrimoine protégés au titre de l'article L151-19 du CU

- Éléments bâtis identifiés

Prescriptions

- Bâtiments identifiés au titre de l'article L151-11 du Code de l'Urbanisme
- Commerces identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Linéaires commerciaux identifiés au titre de l'article L151-16 du Code de l'Urbanisme
- Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation
- Zone non aedificandi
- Emplacements réservés



0 500 1000 m